EMANCIPATION DES FEMMES ET DES ORGANISATIONS RURALES - EFOR

Termes de référence Évaluation mi-parcours et capitalisation stratégique du projet EFOR

Juillet 2025

# Information générales

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé de la mission** | **Evaluation et capitalisation mi-parcours externe du projet EFOR** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet** | Projet Emancipation des Femmes et Organisations Rurales (EFOR) |
| **Période de mise en œuvre** | Mars 2023 – Février 2027 |
| **Localisation** | Tunis & les gouvernorats de Béja, Gafsa et Kasserine |
| **Comité de Pilotage** | Représentant.e de l’AFD  Expertise France (EF) : Cheffe du projet EFOR  Représentant.e du MARHPM  Représentant.e du MFFEPA |
| **Partenaires opérationnels** | Commissariats Régionaux au Développement Agricole (CRDA) à Béja, Kasserine et Gafsa  Commissariats de la Femme à Béja, Gafsa et Kasserine |
| **Groupes cibles / bénéficiaires** | Organisations professionnelles agricoles féminines  Femmes et hommes au niveau des exploitations agricoles familiales  Organisation de la Société Civile (OSC) |
| **Etendue de la mission** | 38 H/J au minimum |

# Contexte

## Contexte général

## **Contexte général**

La Tunisie a longtemps été perçue comme un Etat précurseur et avant-gardiste en matière de reconnaissance des droits des femmes. Le Code du statut personnel promulgué en 1956 demeure une avancée à l’échelle internationale en termes de promotion des droits des femmes

Mais plus de dix ans après la révolution de 2011, la Tunisie reste un pays de contrastes où les innovations législatives coexistent avec des normes juridiques et surtout des normes sociales marquées par la discrimination notamment à l’égard des femmes et des personnes vivant dans des situations de vulnérabilité.

En 2019, l’IDH de la Tunisie était ainsi de 0.689 pour les femmes, contre 0.766 pour les hommes, donnant un indice de développement de genre (IDG) de 0.900 et plaçant le pays dans le groupe 4 sur 5, où le niveau d’égalité femmes-hommes dans l’IDH va de moyen à bas.

Le contexte socio-économique est un facteur déterminant dans l’analyse des inégalités, y compris les inégalités de genre. L’instabilité économique du pays a été potentiellement impactée par le Covid dégradant encore plus la condition des femmes, structurellement plus vulnérables aux crises économiques, sanitaires, etc. Pendant la période de cette pandémie, le chômage s’est aggravé pour passer de 15 % avant la pandémie à 17,8 % à la fin du premier trimestre 2021. Les femmes sont particulièrement touchées avec un taux qui atteint 24,9 %. Les estimations de la Banque Mondiale prévoient également une hausse du pourcentage de la population « vulnérable » susceptible de basculer dans la pauvreté.

## **Contexte sectoriel**

Le secteur agricole représente l’un des piliers les plus importants de l'économie tunisienne, contribuant à 17 % du PIB national et employant environ 16 % de la population active. Dans ce secteur de poids économique et social très important, la place des femmes est prépondérante particulièrement dans la sécurité alimentaire : celles en milieu rural fournissent 85 % des produits alimentaires et jouent ainsi un rôle prépondérant dans la création de richesse et la contribution à la sécurité alimentaire. Cependant elles restent toujours défavorisées par rapport aux hommes en termes d'accès aux financements, aux services publics, aux marchés, aux crédits, le manque de mobilité et de choix, l’accès au foncier, à l’information, l'éloignement des postes de décision, etc. Au troisième trimestre de 2020 le taux de chômage pour les hommes était de 13,5% alors qu’il était de 22,80 % pour les femmes. En 2015, Un cinquième des femmes (soit 19,3%) disposent d’une source de revenu propre contre 60% pour les hommes.

Le travail agricole des femmes est pour l’essentiel dans le cadre d’exploitations familiales, en tant qu’« aide familiale » (c’est-à-dire du travail familial non rémunéré) pour une production vivrière et/ou commerciale. Par ailleurs, seulement 5% de la population des promoteurs de projets agricoles sont des femmes, 8.2% sont des exploitantes agricoles et seules 4 à 6% parmi les entrepreneures agricoles détiennent des titres de propriétés foncières. En outre, la participation des agricultrices dans les structures professionnelles agricoles de base (OPA) demeure toujours plus limitée par rapport à celle des agriculteurs, et elles sont encore victimes de nombreuses discriminations et stéréotype de répartitions sexuée des taches et des rôles à l’intérieur comme à l’extérieur de ces OPA.

En Tunisie, les femmes sont en général organisées en structure professionnelles agricoles (GDA, SMSA). Ces structures professionnelles sont techniquement sous encadrement et appui technique des CRDA / Arrondissement d’appui aux femmes en milieu rural (liés organiquement au BAFR) et sous tutelle des autorités locales (Le gouvernorat). Le gouverneur exerce un contrôle de tutelle sur ces structures depuis sa création jusqu’à son éventuelle dissolution !

Depuis 2011, et par le biais du BAFR principalement, plus d’une centaine de groupements professionnels agricoles féminins (GDA + SMSA formés totalement ou majoritairement de femmes) ont été créés sur tout le territoire national. Le MFFEPA contribue aussi à la création de ces structures en plus de certaines ONG.

Dans le cadre de cette dynamique et le besoin pressant d’appuyer ces structures professionnelles féminines a pris naissance le projet Emancipation des Femmes et des Organisations Rurales (EFOR) financé par l’AFD et mis en œuvre par Expertise France. Le projet a été lancé en mars 2023 sous le pilotage du MARHPM (Ministère de l’Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime) et du MFFEPA (Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Agées).

## Présentation du projet

Le Projet - Emancipation des femmes et organisations professionnelles (EFOR), est mis en œuvre par Expertise France Tunisie/ Libye en partenariat avec le Ministère de l’Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime - MARHPM et le Ministère de la Femme, de la Famille, de l’Enfance et des Personnes Agés - MFFEPA au niveau des trois gouvernorats de Béja, Kasserine et Gafsa.

Le projet adopte une approche territoriale, participative et sensible au genre et aux enjeux des changements climatiques, intégrée à toutes les composantes du projet.

L’objectif général du projet (Finalité) est d’améliorer l’égalité des femmes et des hommes dans le secteur agricole en Tunisie.

L’objectif spécifique (OS) est d’améliorer le statut social et les revenus des femmes impliquées dans les Organisations Professionnelles Agricoles - OPA féminines des gouvernorats de Beja, Kasserine et Gafsa dans le cadre d’une agriculture résiliente aux Changements Climatiques.

Pour atteindre cet objectif spécifique, EF interviendra à travers les axes suivants :

* **Axe 1: Sensibilisation, normes sociales et engagement des communautés** (SO1: Les normes sociales dans les communautés cibles évoluent pour plus d’égalité femmes-hommes)
* **Axe 2 : Promotion d’une agriculture féminine écologique, sociale et solidaire** (SO2: Les contraintes de genre et d’adaptation au changement climatique sont prises en compte de façon effective au niveau des exploitations agricoles / SO3: Les groupements féminins existants sont soutenus et accompagnés dans leur professionnalisation afin que ces structures soient des outils durables de génération de revenus et de socialisation)

**Axe 3: Capitalisation, politiques publiques et renforcement institutionnel** (SO4: L’environnement institutionnel est renforcé dans sa prise en compte du genre dans les politiques de développement Agricole).

\* La Théorie de changement ainsi que le Cadre logique du projet seront annexeés.

# OBJECTIFS ET RESULTATS POURSUIVIS

## Objectifs de la mission

### Raison d’être de l’évaluation & capitalisation

Au regard de l’envergure, de la complexité et de la durée (quatre ans) du projet EFOR, de sa dimension multi-acteurs et de son approche holistique et transversale, l’équipe projet souhaite mener une évaluation et capitalisation externe à mi-parcours, conformément aux préconisations du plan de Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage - SERA adopté dès le démarrage du projet, et en ligne avec la politique d’Expertise France - EF en matière de gestion axée sur les résultats.

Cette évaluation et capitalisation intermédiaire constitue une étape stratégique majeure du cycle de vie du projet. Elle s’inscrit dans un moment charnière où le projet entame une phase de réflexion stratégique sur ses acquis, ses défis, ses leviers de changement et ses modalités de mise en œuvre. Elle est motivée par la nécessité de disposer de connaissances nouvelles, indépendantes et complémentaires, à la fois en réponse aux exigences contractuelles vis-à-vis du bailleur : Agence Française de Développement - AFD, aux attentes des partenaires institutionnels tunisiens (MARHPM et MFFEPA), et pour alimenter les prises de décisions futures relatives à l’orientation opérationnelle du projet.

Cette évaluation et capitalisation vise également à renforcer la redevabilité du projet vis-à-vis de ses parties prenantes et bénéficiaires, en documentant la performance, les résultats intermédiaires et les dynamiques de changement déjà observables, tout en identifiant les facteurs limitants ou accélérateurs de l’impact attendu.

Cette évaluation & capitalisation vient compléter et enrichir les connaissances déjà produites par le projet à travers différentes études stratégiques menées depuis le lancement :

* le diagnostic participatif technique et des Organisations Professionnelles Agricoles - OPA ;
* le diagnostic participatif genre, analysant les dynamiques d’égalité entre les femmes et les hommes dans les zones d’intervention ;
* l’étude Pro-WEAI - Women’s Empowerment in Agriculture Index, menée auprès des bénéficiaires des OPA sélectionnées ;
* et la baseline du projet, ayant permis de poser un référentiel mesurable sur les principaux indicateurs.

### Utilisation de l’évaluation

L’évaluation mi-parcours du projet EFOR sera conçue, planifiée et conduite selon une approche centrée sur l’utilisation (utilization-focused evaluation), conformément aux bonnes pratiques reconnues dans le domaine de l’évaluation des programmes de développement. Cette démarche repose sur le principe que la valeur d’une évaluation dépend de l’utilisation effective de ses résultats par les acteurs concernés. L’évaluation devra ainsi être orientée vers la prise de décision, l’amélioration continue et l’apprentissage stratégique. Elle devra répondre aux besoins d’information concrets des utilisateurs identifiés, tout en garantissant un haut niveau de participation et d’appropriation par les parties prenantes tout au long du processus, notamment via des ateliers de co-construction et de restitution intermédiaire. Les recommandations formulées devront être claires, hiérarchisées, actionnables et réalistes au regard des contraintes institutionnelles et opérationnelles. Les résultats devront être présentés de manière structurée, synthétique et visuellement accessible, afin de favoriser leur diffusion et leur appropriation, notamment en vue des futures décisions d’ajustement ou de réorientation stratégique du projet.

### Utilisateur-trices cibles de l’évaluation

|  |  |
| --- | --- |
| Utilisateurs primaires | Partenaires institutionnels nationaux, en particulier le MARHPM, et le MFFEPA, impliqués dans la mise en œuvre du projet |
| Agence Expertise France, tant au niveau de l’équipe du projet, que sa Direction Pays |
| Partenaire financier, l’AFD, dans une perspective de redevabilité, d’éclairage stratégique et de justification des financements engagés. |
| Utilisateurs secondaires | Les OPA féminines appuyées par le projet |
| Les organisations de la société civile - OSC partenaires du projet ou actives sur les thématiques de l’égalité de genre, et du développement durable dans les zones d’intervention. |
| Les autres acteurs du développement et de l'autonomisation économique des femmes, susceptibles de tirer parti des enseignements et bonnes pratiques identifiés ; |

L’évaluation sera conçue de manière à maximiser la portée de ses résultats au-delà du noyau décisionnel, en contribuant également à la capitalisation sectorielle sur les approches intégrées de développement en milieu rural sensibles au genre.

### Objectifs et attentes générales de la mission

L’évaluation et capitalisation à mi-parcours du projet EFOR vise à fournir aux partenaires nationaux, à l’agence Expertise France (équipe projet et direction), ainsi qu’au partenaire financier, une analyse globale, indépendante et fondée sur des données probantes de la performance du projet depuis son lancement jusqu’à septembre 2025. Elle s’inscrit dans une logique d’amélioration continue, de redevabilité stratégique et d’apprentissage. Cette évaluation intermédiaire poursuivra trois objectifs spécifiques :

**Analyse de la performance du projet à mi-parcours :** Elle portera une appréciation critique et structurée de la pertinence, de la cohérence, de l’efficacité et de la durabilité des interventions du projet. Elle devra notamment vérifier l’adéquation des objectifs et choix stratégiques par rapport aux besoins des bénéficiaires et à l’évolution du contexte, mesurer les résultats intermédiaires, identifier les facteurs favorisant ou entravant la mise en œuvre.

**Appui à la stratégie de mise en œuvre :** L’évaluation éclairera les prises de décision pour la seconde moitié du projet. Elle devra confirmer ou questionner les hypothèses initiales et les priorités opérationnelles, proposer des ajustements stratégiques ou tactiques nécessaires, alimenter les discussions entre partenaires sur les arbitrages à venir.

**Capitalisation et apprentissage partagé :** Elle mettra en évidence les pratiques prometteuses, les dynamiques innovantes et les enseignements clés permettant de renforcer la qualité de l’intervention dans sa deuxième moitié, de nourrir les réflexions internes d’EF et des partenaires pour des projets similaires, de contribuer à une meilleure intégration des approches sensibles au genre, territoriales et institutionnelles dans les politiques publiques concernées.

L’évaluation devra produire des analyses étayées par des preuves tangibles (quantitatives et qualitatives), expliciter les chaînes de causalité, et faire apparaître clairement les enseignements transversaux pour une gestion adaptative. Les recommandations devront être concrètes, réalistes, priorisées et directement exploitables par les décideurs.

## Périmètre de la mission

L’évaluation et capitalisation portera sur les éléments suivants :

**Période** : Mars 2023 – Septembre 2025 ;

**Composantes** : Toutes les composantes du projet;

**Pays** : Tunisie : Régions d’intervention du projet (Béja, gafsa et Kasserine) + Tunis;

**Bénéficiaires** : Les partenaires institutionnels étatiques en priorité et autres parties prenantes

### ****Principes transverses de l’évaluation et capitalisation****

Cette mission devra pleinement intégrer les **principes transversaux** portés par le projet en particulier **l’égalité de genre, les droits humains, et l’adaptation aux changements climatiques - CC. Ces dimensions ne seront pas traitées de manière périphérique, mais constitueront des axes d’analyse structurants** tout au long du processus évaluatif et de capitalisation.

#### **Genre et droits humains : Le projet à la réduction des inégalités des les femmes et des hommes, conformément à la Stratégie Genre d’EF et du projet EFOR, aux engagements internationaux de la Tunisie, ainsi qu’aux orientations de l’AFD. L’évaluation et capitalisation devra donc suivre une approche genre et fondée sur les droits humains.**

#### **Changements climatiques et résilience : Dans un contexte où les zones rurales tunisiennes sont particulièrement exposées aux effets des CC, et où les femmes en milieu rural font face à une vulnérabilité accrue en raison de leur accès limité aux ressources, à l’information, à la décision etc. la mission devra porter une attention spécifique à la manière dont le projet prend en compte les risques climatiques et environnementaux dans ses actions de renforcement des capacités et d’appui aux OPA; contribue à renforcer la résilience des femmes et des communautés en milieu rural, en intégrant l’analyse des enjeux croisés entre genre, pauvreté et changements climatiques dans ses diagnostics et ses appuis.**

#### **Participation et redevabilité : L’évaluation et la capitalisation adoptera une approche participative, en impliquant activement les parties prenantes du projet à toutes les étapes clés.**

#### **Éthique et intégrité : L’évaluation et la capitalisation devra respecter strictement les principes éthiques d’Expertise France, tels que définis dans sa Charte éthique (annexe).**

# Critères et questions évaluatives

L’évaluation utilisera les critères définis par le Comité d’Assistance au Développement (CAD) de l’Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Les questions d’évaluation détaillées ci-dessous ont été développées de manière participative au sein de l’équipe du projet. Elles seront revues par l’évaluateur au moment de la phase de démarrage de l’évaluation, afin de proposer une version finale dans le rapport de démarrage.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Typologie d’acteurs | Critère d’évaluation | Question évaluative principale | Questions évaluatives sous-jacentes |
| Partenaires techniques et financiers (MARHP, MFFPA, AFD, EF) | **Pertinence** | Dans quelle mesure les objectifs, les choix stratégiques et les modalités de mise en œuvre du projet sont-ils pertinents au regard des priorités des partenaires institutionnels et des besoins du contexte tunisien ? | - Les objectifs du projet restent-ils alignés avec les stratégies nationales (genre, développement rural, climat, autonomisation des OPA féminines) ?  - Le projet répond-il aux attentes et contraintes des institutions partenaires ?  - Les approches choisies (renforcement des capacités, appel à projets, accompagnement des OPA) sont-elles adaptées aux réalités du terrain et aux dynamiques institutionnelles ?  - Quelles composantes mériteraient d’être ajustées pour renforcer l’alignement stratégique et institutionnel ? |
| Acteurs locaux et régionaux (Comités de suivi opérationnels) | **Efficacité** | Dans quelle mesure les mécanismes de mise en œuvre territoriale du projet ont-ils permis d’atteindre les résultats attendus à mi-parcours ? | - Les comités de suivi opérationnels sont-ils mobilisés de manière effective ?  - À quel point les rôles et responsabilités ont-ils été clairement définis et opérationnalisés à l’échelle régionale ?  - Quelles difficultés rencontrées ont freiné l’atteinte des résultats, et comment ont-elles été surmontées ?  - Quelles adaptations sont à envisager pour renforcer l’efficacité opérationnelle à l’échelle locale ? |
| Bénéficiaires finaux (OPA accompagnées, OSC subventionnées) | **Durabilité** | Dans quelle mesure les appuis à apporter par le projet sont-ils susceptibles de produire des effets durables au niveau des organisations bénéficiaires ? | - Les bénéficiaires disposent-ils des compétences, outils et réseaux nécessaires pour maintenir les acquis du projet après son achèvement ?  - Les conditions de durabilité (institutionnelle, financière, sociale) sont-elles réunies ?  - Quels facteurs pourraient menacer la viabilité du projet et comment les anticiper ?  - Quelles bonnes pratiques de consolidation ou d’autonomisation pourraient être capitalisées ? |
| Partenaires techniques et financiers (MARHP, MFFPA, AFD, EF) | **Efficience** | Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières, techniques) ont-elles été mobilisées et utilisées de manière optimale pour atteindre les résultats du projet à mi-parcours ? | - Les moyens mobilisés (budget, ressources humaines, expertise) ont-ils été alloués et utilisés de manière efficiente au regard des objectifs ? - Le projet a-t-il respecté ses échéances et son plan d’action initial ? - Quelles difficultés ont affecté la gestion opérationnelle et comment ont-elles été traitées ? - Y a-t-il des marges d’optimisation pour la seconde phase (procédures, coordination, allocation budgétaire) ? |
| Tous les acteurs | **Cohérence / complémentarité** | Dans quelle mesure le projet est-il mis en œuvre de manière cohérente et complémentaire avec les autres initiatives, politiques publiques et partenariats existants aux niveaux national, régional et local ? | - Les interventions du projet sont-elles alignées avec les stratégies nationales (genre, climat, développement rural, autonomisation des femmes en milieu rural) et régionales ?  - Des synergies efficaces ont-elles été établies avec d'autres projets, dispositifs ou acteurs ?  - Existe-t-il des risques de chevauchement ou de fragmentation ?  - Comment les rôles des différents acteurs (institutionnels, OSC, OPA) sont-ils articulés dans la chaîne de valeur du projet ?  -Quelles recommandations pourraient renforcer les partenariats et la cohérence interinstitutionnelle dans la seconde phase ? |

# Axes et questions de capitalisation

En complément de l’évaluation, la démarche vise à identifier les bonnes pratiques, innovations et leçons apprises, notamment sur les processus clés du projet (Professionnalisation des OPA + outil de diagnostic, Diagnostic genre qui donne vie à l’appel à Projets, fonctionnement des CSO comme organe de gouvernance locale).

Les axes de capitalisation suivants ont été définis et les questions correspondantes ont été élaborées pour guider cette analyse :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Axe 1 : Les démarches et méthodes d’intervention : conception, mise en œuvre et ajustements.** | | | **Objectif/ Résultat** |
| **Objet de capitalisation** | **Processus de diagnostic participatif technique et organisationnel des OPA dans le cadre du projet EFOR :**  **Apports, limites et leviers d'amélioration** | | Englober les différentes dimensions analysées lors de l’atelier de retour d’expérience mené en interne :  mobilisation des parties prenantes, méthodologie, outils utilisés, gouvernance du processus, retombées concrètes et apprentissages pour l’avenir. |
| **Questions de capitalisation** | 1. Quels ont été les éléments méthodologiques qui ont favorisé une participation effective, inclusive des OPA et des CSO tout au long du processus de diagnostic ? 2. Quels outils et démarches du diagnostic ont le mieux fonctionné dans la diversité des contextes régionaux, et pourquoi ? 3. Quels défis majeurs ont été rencontrés dans la mise en œuvre des différentes phases (initiale, présélection, diagnostic, restitution), et comment ont-ils été (ou non) surmontés ? 4. En quoi le processus de diagnostic participatif a-t-il contribué à renforcer les capacités des OPA et à structurer un accompagnement plus ciblé, personnalisé et durable ? | | 1. Identifier les facteurs clés de succès dans l’approche participative et l’appropriation par les parties prenantes. 2. Dégager les outils les plus pertinents, analyser leur adaptabilité et en tirer des recommandations pour leur amélioration. 3. Documenter les tensions, blocages ou points critiques afin d’anticiper les améliorations futures. 4. Évaluer les effets induits du diagnostic, au-delà de sa phase d’exécution, en termes de transformation organisationnelle et de dynamique collective. |
| **Axe 2 : Les processus participatifs de diagnostic genre en amont d’un appel à projets : enjeux, conditions de réussite et impacts sur la mobilisation des OSC** | | |  |
| **Objet de capitalisation** | **Le processus de diagnostic participatif genre ayant conduit à l’appel à projets auprès des OSC : une démarche d’ancrage territorial et d’appropriation collective pour une stratégie locale de sensibilisation au genre** | | Documenter comment le processus participatif genre a été conçu et mis en œuvre. Analyser son influence sur la qualité, la pertinence et la mobilisation autour de l’appel à projets genre. Et identifier les conditions facilitantes et les leviers pour reproduire ou améliorer ce type de démarche dans d’autres contextes. |
| **Questions de capitalisation** | 1. La méthodologie mise en oeuvre dans le diagnostic participatif genre, a t-elle permis de capter les réalités locales et les inégalités de genre ? 2. Comment le processus de diagnostic genre a-t-il contribué à éclairer les priorités et orientations de l’appel à projets ? 3. Dans quelle mesure ce processus a-t-il renforcé l’appropriation de la thématique genre par les OSC participantes, en amont de leur réponse à l’appel à projets ? 4. Quels ont été les facteurs facilitants ou limitants dans la mise en œuvre de ce processus participatif genre, et quelles améliorations sont envisageables pour les prochaines initiatives similaires ? | | * + 1. Evaluer la pertinence méthodologique et la capacité d’écoute réelle du processus.     2. Vérifier la valeur ajoutée du diagnostic dans la construction stratégique de l’appel à projets.     3. Analyser les effets capacitants et d'engagement générés.     4. Identifier les enseignements pratiques et les pistes d’optimisation. |
| **Axe 3 : Les Comités de Suivi Opérationnel (CSO) comme levier de gouvernance locale dans le projet EFOR : mécanismes, apprentissages et enjeux de pérennisation** | | |  |
| **Objet de capitalisation** | | **L’expérience de gouvernance locale multi-acteurs à travers la mise en place des CSO régionaux composés de représentant-es des administrations publiques :**  **Vers un pilotage territorial concerté et ancré des projets de développement** | Renforcer la gouvernance territoriale du projet EFOR, en structurant une coordination interinstitutionnelle sur les thématiques agricoles et de genre. Ancrer le pilotage du projet dans une logique de coresponsabilité en créant des dynamiques régionales favorables à la durabilité de l’action. |
| **Questions de capitalisation** | | 1. **Comment les CSO ont-ils été constitués, structurés et animés, et dans quelle mesure leur composition a-t-elle favorisé une représentation équilibrée des acteurs régionaux actifs dans les thématiques d’intervention du projet ?** 2. **Quels rôles et fonctions ont effectivement été assumés par les CSO dans la mise en œuvre du projet?** 3. **Quels facteurs ont favorisé ou freiné la participation active des membres des CSO, et quels enseignements peut-on en tirer pour la reproductibilité de cette approche ?** 4. **En quoi les CSO vont contribuer à poser les bases d’une gouvernance territoriale plus durable, au-delà du seul cadre du projet ?** | * 1. Analyser le processus d’instauration, les critères de représentativité et la gouvernance interne.   2. Evaluer la contribution concrète des CSO à la qualité de mise en œuvre du projet.   3. Comprendre les conditions de l’adhésion, de la mobilisation et du leadership local.   4. Interroger les dynamiques d’institutionnalisation, d’appropriation locale et de continuité post-projet. |

# Description de la mission

## Méthodologie retenue

L’évaluation & la capitalisation à mi-parcours du projet EFOR s’inscrit dans une approche participative, formative et orientée apprentissage, en cohérence avec les principes méthodologiques de la politique SERA d’EF. Elle vise à produire des analyses utiles, mobilisables à court et moyen termes pour l’ajustement du projet, tout en renforçant la redevabilité envers les parties prenantes. Conformément à cette logique, une première phase de structuration participative du projet d’évaluation et capitalisation a été mise en œuvre à travers deux ateliers internes avec l’équipe projet.

Ces ateliers ont permis une relecture collective du chemin parcouru depuis le lancement du projet, via un exercice de ligne de temps collaborative, une mise en perspective multi-acteurs grâce à la méthode des "trois casquettes", visant à faire émerger des angles d’analyse et des priorités d’évaluation & de la capitalisation, une exploration du ressenti des équipes à travers la "fresque des émotions", mettant en lumière les dynamiques humaines et organisationnelles du projet, utiles pour orienter les axes qualitatifs de l’évaluation & de la capitalisation. Ces exercices ont contribué à définir un premier socle de questions évaluatives, une vision partagée des usages attendus de l’évaluation et de la capitalisation.

L’évaluation appliquera une lecture transversale systématique des enjeux de genre et de résilience aux changements climatiques, en les intégrant à chaque étape du processus : du cadrage à la formulation des recommandations. Elle adoptera également une posture éthique, inclusive et dialogique, garantissant l’expression de la diversité des acteurs impliqués dans le projet. Cette approche privilégie la triangulation des sources, la diversité des points de vue des parties prenantes et une attention transversale à l'intégration du genre, de l'inclusion sociale. Elle s’appuie sur les fondements méthodologiques suivants :

**Approche participative** : La mission repose sur l’implication active des différentes typologies d’acteurs du projet notamment à travers des ateliers de co-construction, des revues collectives de la ligne du temps et des exercices de capitalisation.

**Croisement des regards** : En cohérence avec l’architecture multi-acteurs du projet, la méthodologie prévoit une analyse différenciée selon les typologies d’acteurs, afin de rendre compte des perceptions multiples, et des dynamiques de collaboration.

**Intégration transversale des priorités stratégiques** : La mission prendra en compte l’intégration du genre et des enjeux climatiques dans la stratégie d’intervention du projet, en interrogeant notamment la manière dont ces dimensions ont été prises en compte dans les diagnostics initiaux, la sélection des bénéficiaires, les mécanismes de gouvernance locale et les appuis apportés.

**Ancrage dans le cycle de vie du projet** : La méthodologie s’appuie sur la documentation et les travaux réalisés depuis la phase préparatoire du projet, incluant les diagnostics participatifs, les lignes de temps, les outils SERA, les rapports semestriels, les comptes rendus de COPIL, ainsi que les grilles de sélection et d’accompagnement des OPA etc. Ces éléments permettront une analyse contextualisée et dynamique des évolutions du projet.

## Déroulement

Il est demandé au consultant d’associer étroitement Expertise France et le comité de pilotage de la mission à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission.

### Phase de cadrage : prévue pour septembre, elle constitue une étape déterminante pour assurer la robustesse et la pertinence du processus d’évaluation et de capitalisation et permettra de poser les fondations méthodologiques et stratégiques du travail évaluatif. Durant cette phase préparatoire, le ou la consultant-e devra :

**Collecter, examiner et analyser** l’ensemble des documents stratégiques, techniques et opérationnels du projet, afin de saisir les spécificités de l’intervention ainsi que son ancrage dans les politiques nationales et les priorités du bailleur.

**Cartographier les parties prenantes**, en distinguant les différents niveaux d’engagement et en identifiant les rôles, responsabilités, attentes et interactions dans le cadre du projet.

**Reconstruire et clarifier la logique d’intervention**, en s’appuyant sur le cadre logique existant et les contributions des ateliers internes déjà menés, afin de i) expliciter la chaîne de résultats attendus, ii) examiner la cohérence interne entre les activités, les moyens mobilisés et les objectifs stratégiques, iii) identifier les hypothèses et postulats de départ, explicites ou implicites, qui ont structuré la conception du projet, et en analyser la pertinence à la lumière de la mise en œuvre effective.

**Préciser le cadre de la mission**, en affinant les éléments fournis dans les présents TDR. Il s’agira de i) cibler les questions évaluatives prioritaires, en lien avec les usages attendus de l’évaluation/ capitalisation, ii) définir les critères de jugement et les étapes du raisonnement évaluatif, iii) formuler les indicateurs de mesure appropriés, en précisant les sources d’information disponibles ou à mobiliser.

À l’issue de cette phase, le prestataire soumettra un document de cadrage méthodologique, structurant la démarche évaluative envisagée et de capitalisation. Ce document fera l’objet d’un échange formel avec le comité de pilotage de l’évaluation & capitalisation, dans un esprit de dialogue constructif, afin de valider collectivement les choix méthodologiques, d’en vérifier la faisabilité, et de s’assurer de l’adhésion des parties prenantes, en particulier de l’équipe projet.

### Phase documentaire : La phase documentaire constitue une étape essentielle de préparation à l’analyse de terrain. Elle permettra de poser les bases d’une compréhension approfondie du projet EFOR et de son environnement d’intervention, tout en assurant une mise en cohérence entre les données disponibles et les objectifs de l’évaluation et de la capitalisation.

Dans ce cadre, le ou la consultant·e devra élaborer une note d’analyse descriptive et analytique du projet, qui fera office de synthèse initiale et devra être impérativement transmise au projet avant le début de la mission sur le terrain. Ce document constituera une première production formalisée de la mission, visant à assurer un alignement méthodologique avec les parties prenantes du projet.

La note devra inclure les éléments suivants :

La **note documentaire** constitue un livrable analytique clé qui précède la mission terrain et vise à asseoir une compréhension partagée du projet EFOR, de son environnement d’intervention et des enjeux clefs de l’évaluation. Elle ne se limite pas à une description du projet, mais constitue un **outil structurant d’alignement méthodologique, d’analyse critique et de préparation de l’enquête de terrain.** Cette note documentaire devra donc adopter une posture **analytique et réflexive**, en formulant des **hypothèses d’évaluation** préliminaires et en identifiant les **axes d’approfondissement prioritaires** à explorer en terrain. Elle viendra **alimenter directement la note de cadrage**, en interaction avec les critères, les questions évaluatives et la stratégie de collecte.

#### Elle devra inclure les éléments suivants :

* **Une présentation synthétique et analytique du contexte d’intervention**, incluant les dynamiques institutionnelles, économiques, sociales, climatiques et territoriales dans lesquelles s’inscrit le projet, avec une attention particulière portée aux **enjeux du genre et de la résilience climatique.** Cette section intégrera une lecture des opportunités et contraintes contextuelles ayant influencé la mise en œuvre.
* **Une description structurée du projet EFOR**, couvrant :
  + ses objectifs stratégiques et opérationnels,
  + son périmètre d’intervention (géographique, sectoriel, institutionnel),
  + ses modalités de mise en œuvre (acteurs impliqués, outils mobilisés, logique de l’appel à projets, accompagnement des OPA, dispositifs de coordination),
  + les dispositifs SERA (Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage), leur articulation au projet et leur évolution depuis le démarrage.
* **Un récit analytique du déroulement du projet sur la période évaluée**, mobilisant notamment la ligne du temps co-construite avec l’équipe projet. Ce récit devra :
  + retracer les principales phases, jalons et tournants du projet ;
  + mettre en évidence les ressources mobilisées (financières, humaines, partenariales) ;
  + identifier les principaux défis rencontrés et les ajustements ou inflexions stratégiques décidés ;
  + pointer les effets ou signaux de changement déjà observés.
* **Une première formulation d’hypothèses d’évaluation** à tester ou affiner lors de la mission de terrain, permettant de formuler les premiers axes critiques autour des critères de pertinence, efficacité, cohérence, durabilité, efficience, etc.

Cette note constituera un **support de travail intermédiaire** utile :

* pour assurer un **alignement méthodologique clair avec les équipes projet et les parties prenantes** avant la phase de terrain ;
* pour **préparer les guides d’entretien et les outils de collecte** ;
* pour **initier une capitalisation structurée** sur les choix et adaptations opérés au fil de la mise en œuvre.

Cette note devra permettre de mettre en lumière les dynamiques internes du projet et les arbitrages opérés depuis son lancement, afin d’éclairer les analyses ultérieures et de faciliter l’identification des points de bascule, des innovations, des tensions ou des leviers de transformation. Dans le rapport final, cette présentation historique et analytique ne devra pas dépasser 8 pages. Les éléments complémentaires, tels que les chronologies détaillées ou les documents de référence, pourront être placés en annexes.

### Phase de collecte

La phase de collecte des données primaires constituera un temps fort de l’évaluation & capitalisation à mi-parcours. Elle se déroulera en présentiel, entre septembre et octobre, dans le cadre d’une mission de terrain menée par l’équipe de la mission sur les principaux sites d’intervention du projet.

Cette phase vise à documenter de manière fine les perceptions, les résultats et les dynamiques à l’œuvre, en s’appuyant sur une triangulation méthodologique et une approche participative, sensible au genre et aux enjeux de durabilité. La collecte inclura les activités suivantes :

**La mise en œuvre d’un dispositif combiné d’outils qualitatifs et quantitatifs**, conçus par l’évaluateur·rice et validés en amont avec le projet.

**La réalisation de visites de terrain** sur un panel de sites représentatifs des différentes typologies d’intervention du projet.

**La conduite d’enquêtes ciblées**, notamment auprès des bénéficiaires finaux et partenaires de terrain.

**L’animation de groupes de discussion (focus groupes)**, stratifiés par type d’acteurs, pour approfondir les perceptions, les apprentissages, les leviers et freins au changement, et documenter les dynamiques de collaboration et d’appropriation.

**L’organisation d’un atelier participatif intermédiaire**, réunissant un panel représentatif des parties prenantes du projet, afin de partager les premiers constats issus de la collecte, valider ou discuter certaines hypothèses, et nourrir les réflexions évaluatives.

**Une réunion de restitution à chaud**, animée par l’équipe d’évaluation & capitalisation en fin de mission terrain, pour partager les résultats préliminaires, recueillir des réactions immédiates, et ajuster si besoin les analyses ou les approfondissements à produire.

### Phase d’analyse et reporting

À la suite de la collecte des données, la phase d’analyse visera à produire une compréhension approfondie, critique et constructive de la mise en œuvre du projet EFOR, de ses résultats intermédiaires, ainsi que des dynamiques partenariales et territoriales à l’œuvre. Elle mobilisera une démarche rigoureuse fondée sur la triangulation des données issues des différentes, tout en intégrant une lecture sensible aux dimensions transversales (genre, climat, gouvernance participative).

L’évaluateur·rice devra :

**Structurer l’analyse autour des critères d’évaluation** définis dans les TDRs et des axes stratégiques du projet, en croisant systématiquement constats, causes, effets et enseignements ;

**Dégager les principaux enseignements** sur la pertinence du dispositif mis en œuvre, les marges d’amélioration, les innovations, les conditions d’appropriation par les acteurs locaux, et les perspectives de pérennisation ;

**Formuler des recommandations opérationnelles, contextualisées et stratégiques**, directement utilisables pour alimenter la gestion adaptative du projet et éclairer les décisions relatives à ses orientations futures, en particulier pour la période post-2025.

En matière de reporting, les livrables attendus sont les suivants :

Un **rapport provisoire d’évaluation**, structuré de manière claire et analytique, comprenant notamment : un résumé exécutif, la méthodologie mobilisée, les constats et analyses par critère d’évaluation, une section dédiée aux recommandations, des annexes techniques (liste des personnes rencontrées, outils de collecte, documentation consultée, grilles d’entretien, etc.).

Une **note de synthèse stratégique** (4-5 pages) mettant en lumière les messages clés, à destination des décideurs et partenaires institutionnels.

Fiches de recommandations issues de l’**atelier de restitution** réunissant les parties prenantes du projet, au cours duquel l’évaluateur·rice présentera les résultats, validera collectivement les recommandations prioritaires, et recueillera les réactions en vue de finaliser le rapport.

Un **rapport final**, incluant les éventuelles modifications intégrant les retours reçus lors de la restitution.

### Phase de restitution

La phase de restitution constitue un moment-clé du processus évaluatif, permettant non seulement de partager les résultats préliminaires et finaux de l’évaluation & capitalisation, mais aussi d’assurer leur appropriation par les différentes parties prenantes et de favoriser la co-construction de recommandations orientées vers l’action et la redevabilité. Deux types de rencontres seront distingués dans cette phase :

**Les réunions de restitution** : moments de présentation structurée des constats, analyses et recommandations auprès des parties prenantes clés (Expertise France, représentants des ministères partenaires – MARHPM, MFFEPA – et du bailleur AFD), visant à vérifier la compréhension partagée des résultats, clarifier les points sensibles, et recueillir les premières réactions.

**Les ateliers de co-production** : espaces participatifs rassemblant une diversité d’acteurs du projet (équipe EFOR, bénéficiaires, OSC partenaires, représentant-es régionaux-ales, etc.), conçus pour discuter collectivement des recommandations, les enrichir, les hiérarchiser, et identifier des pistes de mise en œuvre. Ces ateliers auront une fonction d’apprentissage collectif, de valorisation de l’expérience acquise, et d’alignement stratégique en vue de la phase post-évaluation.

Le consultant devra présenter ses **conclusions générales** de manière structurée, en hiérarchisant les constats selon leur importance stratégique, qualifiant le niveau de confiance associé à chaque conclusion, mettant en lumière les dynamiques les plus significatives, les freins rencontrés, les ajustements réalisés et leurs effets.

Les **recommandations**, clairement reliées aux conclusions formulées, devront être classées par ordre de priorité (court, moyen, long terme), être formulées de manière opérationnelle, actionnable et contextualisée, intégrer systématiquement les dimensions transversales de genre et de lutte contre les changements climatiques.

L’équipe de la mission sera attentive à adapter le format et le langage des restitutions en fonction des publics, et à favoriser l’interactivité et la compréhension commune, dans un esprit de transparence, d’apprentissage partagé et de mobilisation pour l’avenir du projet.

## **Livrables attendus**

L’évaluation et capitalisation du projet EFOR donnera lieu à une production structurée de livrables, visant à documenter de manière rigoureuse l’ensemble du processus évaluatif et à permettre l’appropriation des résultats par les parties prenantes. Tous les livrables devront être soumis par voie électronique (format Word ou Excel) et rédigés en français. Chaque livrable devra respecter les formats qui seront précisés lors de la réunion de cadrage initial.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Livrable | Contenu principal | Nbre pages max. | Échéance estimée |
| Note de cadrage | - Reconstitution actualisée de la logique d’intervention -Revue documentaire initiale - Matrice d’évaluation (questions, hypothèses, indicateurs, sources) - Description de la méthodologie (méthodes de collecte, échantillonnage, outils) - Plan de travail, calendrier, répartition des rôles - Limites et biais potentiels | 20 + annexes | T0 + 15 jours |
| Note d’analyse documentaire | - Présentation analytique du projet et de ses évolutions - Synthèse des documents clés - Description du contexte, parties prenantes, interventions et financements - Points d’attention pour la phase de terrain | 25-30 | T0 + 30 jours |
| Base de données | - Données primaires collectées, nettoyées et anonymisées - Structurées par type, lieu, acteur, et outil - Fournies sous format Excel pour les données quantitatives, Word pour les notes qualitatives | Volume variable | V1 : T0 + 60 jours V2 : T0 + 90 jours |
| Rapport intermédiaire / de terrain | - Résultats préliminaires de la collecte - Premières analyses des données qualitatives et quantitatives - Synthèse des visites terrain, entretiens, focus groupes - Constats initiaux et tendances émergentes | 30 + annexes | T0 + 60 jours |
| Rapport final (provisoire puis définitif) | - Restitution complète des résultats de l’évaluation - Réponses aux questions évaluatives - Leçons tirées, recommandations stratégiques et opérationnelles - Intégration transversale du genre et des changements climatiques - Synthèse analytique de 4 pages | 40 + annexes | Provisoire : T0 + 75 jours Définitif : T0 + 90 jours (ou 15 jours après réception des commentaires) |
| Synthèse format EF | - Document de communication synthétique - Structuré selon le format standardisé d’Expertise France - Accessible à un public élargi, y compris non spécialiste | 5 | T0 + 90 jours |

**Livrables spécifiques par axe de capitalisation :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Axe 1 – Diagnostic participatif des OPA** | * Note de capitalisation synthétique (6–8 pages) * Fiche technique – méthodologie du diagnostic OPA * Matrice comparative des outils utilisés par phase |
| **Axe 2 – Diagnostic genre et appel à projets OSC** | * Étude de capitalisation complète (10–12 pages) * Podcast ou mini-vidéo pédagogique (objectif : rendre accessible et mobilisable l’expérience du projet auprès d’un public large. Il ne s’agit pas d’un outil de communication, mais d’un outil pédagogique court conçu à partir de témoignages d’acteurs clés et d’un script structuré autour d’enseignements clefs. Afin de montrer l’intérêt de partir d’un diagnostic participatif genre pour formuler des appels à projets plus inclusifs).  Mini guide pratique : « de l’écoute à l’action » ( Un document synthétique (4 à 6 pages), destiné aux OSC ou aux projets similaires, pour transposer les apprentissages concrets de la démarche EFOR, depuis la consultation des bénéficiaires jusqu’à leur autonomisation via un appel à projets). |
| **Axe 3 – Gouvernance locale et CSO** | * Fiche de capitalisation institutionnelle   Étude de cas comparée sur les 3 régions |

En complément, les supports suivants sont également attendus : **Présentations PowerPoint** à chaque étape clé : cadrage, restitution à chaud, restitution finale. **Annexes techniques** : guides d’entretien, grilles d’analyse, tableaux de suivi méthodologique, liste des personnes rencontrées, bibliographie.

**Modalités de validation :** Le rapport final provisoire fera l’objet d’une revue formelle par le projet et, le cas échéant, les partenaires institutionnels. Les remarques formulées seront transmises dans un délai maximum de 3 semaines après réception. Le rapport définitif, intégrant ces observations, devra être remis dans les 15 jours suivants. Si certaines divergences d’interprétation subsistent entre le consultant et les relecteurs, elles pourront être annexées au rapport final et commentées.

# Organisation des travaux

## Pilotage de l’évaluation et gouvernance du projet

L’évaluation et capitalisation est gérée par la Responsable SERA du projet EFOR avec l’aide d’un comité de pilotage composé de la Cheffe de projet, le Coordinateur SERA EF, du partenaire financier AFD, et des partenaires institutionnels (MARHPM et MFFEPA).

Les fonctions principales des membres du comité de pilotage de l’évaluation & capitalisation sont :

* De faciliter les contacts entre l’équipe mobilisée, les services de l’AFD et les parties prenantes externes.
* De s’assurer que l’équipe mobiliséea accès à toutes les sources d’information et de documentation liées à l’action à évaluer et les consulte.
* De discuter et de commenter les rapports produits par l’équipe de la mission. Les commentaires de chaque membre du groupe de référence sont rassemblés par la Responsable SERA, puis transmis à l’équipe mobilisée.
* D’assister le processus de rétroaction (feedback) à partir des résultats, des conclusions, des recommandations et des leçons tirées de l’évaluation & capitalisation.
* D’assurer un bon suivi du plan d’action une fois l’évaluation & capitalisation terminées.

## Modalités de coordination

Il est demandé au consultant d’associer étroitement le projet à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu’à la réunion de présentation du rapport provisoire. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d’analyse doit se faire dès la fin de la mission, avant la rédaction du rapport provisoire.

**6.2.1 Organisation des missions terrain :** La mission de terrain est prévue entre septembre et octobre 2025. Elle sera organisée en étroite collaboration entre l’équipe mobilisée et le projet EFOR. La **répartition des responsabilités** est la suivante :

**L’équipe** mobilisée est responsable : de l’élaboration du protocole de collecte (outils, échantillonnage, méthode) ; de la planification des entretiens, focus groupes et enquêtes avec les parties prenantes identifiées ; de la rédaction des comptes rendus de visites et d’analyses de données.

**Le commanditaire**, représenté par **le projet EFOR**, en lien avec **la cheffe de projet** et **la responsable SERA**, assure : la facilitation des contacts locaux avec les partenaires institutionnels, associatifs et bénéficiaires sur les lieux d’intervention ; la coordination en appui à l’équipe d’évaluation & capitalisation, notamment pour l’organisation des ateliers participatifs, des réunions de restitution et des rencontres avec les bénéficiaires ; la mobilisation des équipes régionales du projet selon les besoins.

La **responsable SERA**, en coordination étroite avec la cheffe de projet, est **le point focal sur l’ensemble du processus d’évaluation et de capitalisation.** Elle accompagne les missions de terrain **selon les besoins et sa disponibilité**, notamment pour faciliter l'accès aux données, assurer la cohérence méthodologique, et garantir l'intégration des apprentissages dans les dynamiques internes du projet.

### ****Moyens matériels mis à disposition par le projet****:

* Soutien à la logistique locale (réservations, mobilisation de personnes ressources) ;
* Salle pour les ateliers et réunions, le cas échéant ;

### ****Langue de travail :** l**’ensemble de la mission, des échanges et des livrables se fera en **français**.

## Calendrier

La durée totale de la mission est estimée à **38 jours ouvrés**, à répartir entre **Septembre et Novembre 2025**, selon le calendrier indicatif ci-dessous. Ce calendrier pourra être affiné avec l’équipe sélectionnée lors de la réunion de cadrage.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ****Étapes clés**** | ****# jours indicatifs**** | ****Date**** | ****Lieu**** |
| Date limite de soumission des offres |  | 21/08 |  |
| Invitation aux entretiens |  | 26/08 |  |
| Notification de l'offre retenue |  | 02/09 |  |
| Signature du contrat |  | 09/09 | Tunis |
| Phase de cadrage et documentaire | 7 | 18/09 | Tunis |
| Mission terrain et collecte de données | 20 | 01/10 | Tunis, Béja, Gafsa et Kasserine |
| Analyse et élaboration des livrables | 7 | 10/11 |  |
| Finalisation des rapports et restitution finale | 4 | 25/11 | Tunis |
| Nombre de jours | **38** |  |  |

Le soumissionnaire devra proposer dans son offre :

* un **plan de travail détaillé** (par activité et par membre de l’équipe) tenant compte des étapes et délais ci-dessus ;
* un engagement à assurer une **souplesse d’adaptation** en lien avec les contraintes de terrain et les disponibilités des parties prenantes ;

# Moyens

## Profil(s) demandé(s)

### Expertises attendues :

* 1. **Nombre d’expert.es attendu pour la mission :** Un.e ou plusieurs (cabinet d’expertise). Un effectif minimum de deux personnes chargées de la réalisation de la mission est demandé.

Il est ainsi demandé aux candidat.es de monter un consortium capable de couvrir les différents enjeux et objectifs de la mission (voir notamment point 2 ci-après). La mission peut être réalisée par des expert.es indépendant.es associés et/ou un ou plusieurs cabinets de conseils.

Un consortium réunissant à la fois des expertises nationales et internationales et paritaire en matière de genre sera favorisé.

* 1. **Profil des expert.es désigné.es en charge de l’exécution de la présente mission**

L’équipe candidate doit ainsi couvrir le spectre de qualifications et de compétences suivant :

**Qualifications et expérience**

* Titulaire d’un bac +5 dans un domaine pertinent à la mission : agronomie, agroéconomie, sociologie rurale, ingénierie et évaluation de projet, suivi et évaluation ; ou tout domaine approprié
* Expérience en évaluation de projets de développement, notamment dans les thématiques abordées par le projet (au moins 8 ans) et/ou dans l’élaboration de systèmes de suivi, d’évaluation et de capitalisation (au moins 8 ans) ;
* Expérience dans l’application et l’évaluation des critères d’évaluation CAD de l’OCDE ;
* Expérience en capitalisation de projets de développement (au moins 5 ans) ;
* Expertise (15 ans d’expérience) dans l’évaluation / capitalisation de projets sur le développement rural, le genre et l’agriculture serait nécessaire ;
* Expertise dans l’évaluation sensible au genre
* Expérience de coordination multi-parties prenantes : administrations, agences publiques, organisations internationales, etc (au moins 8 ans) ;
* Expérience en matière d’animation et facilitation d’ateliers multi-parties prenantes sur des sujets complexes ;
* Une expérience dans des projets similaires ou des connaissances en gestion de projet financé par l’AFD serait un atoût ;
* Très bonne connaissance du contexte tunisien.

**Compétences métier (collecte et analyse de données)**

* Excellente connaissance des dispositifs d’évaluation et de capitalisation de programmes et projets de coopération internationale ;
* Excellente capacités de collecte et d’analyse de données quantitatives et qualitatives ;
* Bonne connaissance de l’approche du changement ;
* Excellente capacités en analyse de relations partenariales ;
* Expérience en gestion et protection des données.

**Compétences métier (démarche participative, co construction, diffusion et valorisation, genre)**

* Compétences en ingénierie pédagogique, y compris capacités à créer et déployer des techniques d’animation interactives et faisant appel à l’intelligence collective ;
* Capitalisation et conception de matériel didactique ;
* Aisance dans la mise en forme et la valorisation de livrables, avec une attention à la clarté, à l’accessibilité des messages et l’attractivité des supports pour en faciliter la diffusion et l’appropriation, selon le public ciblé ;
* Connaissance avérée des questions sociales et liées à l’égalité des genres et capacité à les mobiliser dans le cadre de la présente mission.

**Compétences organisationnelles et communicationnelles**

* Excellentes qualités de communication et d’organisation ;
* Forte capacité à travailler en équipe, excellent relationnel dans un contexte multiculturel, flexibilité, sens de l’organisation et réactivité.

**Compétences linguistiques :**

* Excellente maîtrise du français, écrit et parlé (bonnes capacités de rédaction, de synthèse et d’analyse…) ;
* Maîtrise de l’arabe est un nécessaire.

### Organisation attendue de l’équipe

Un.e coordinateur.rice principal.e devra être désigné.e, et les tâches pour chaque membre du consortium devront être précisées ainsi que les modalités de coordination entre chaque entité du consortium, le cas échéant, en particulier si elles sont situées dans deux pays différents (voir Partie 7.2). Cela sera discuté et approuvé lors de la réunion de lancement.

En cas de tout changement souhaité de l’équipe évaluatrice au cours de la mission, Expertise France devra en être informée, et les raisons de ce changement devront être dûment justifiées.

## Contenu des offres

Les offres devront inclure :

* Justification d’anregistrement au registre national des entreprises (RNE, K-bis ou équivalent)
* Patente pour les prestaires Tunisien (Carte d’identité fiscale)
* Une offre technique : compréhension et inputs sur les éléments des termes de référence, méthodologie, composition de l’équipe, les CV et expériences similaires, ainsi que les éléments mentionnés dans ces termes de référence;
* Une offre financière : budget global de la mission comprenant les éléments budgétaires suivants : coût journalier de chaque intervenant, décomposition des temps d’intervention par intervenant et par étape de travail, coûts annexes, frais de transport (international et local), frais logistiques, frais de traduction etc ; avec propositions de modalités de paiement.

## **Envoi des offres**

**Les offres devront être envoyées, en postulant à cette annonce, le 21 Aout 2025 jusqu’à 23 :59 (h Tunis).**

## Modalités d’évaluation des offres

Le projet sélectionnera l’offre qui présente le meilleur rapport qualité/prix..

# Annexes DES TERMES DE REFERENCE

Cadre logique du projet évalué + Théorie de changement